



BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2019 - 2020

BO du 03 juillet 2020



sommaire

<u>Page 3</u>	AG FFR Comment voter - New !
<u>Page 4</u>	Administratif & Tombola - New !
<u>Page 5</u>	Sportif - Reprise - New !
<u>Page 6</u>	Infos ETR - New !
<u>Page 7</u>	Services Civiques 2020 - New !
<u>Page 8</u>	Formation - New !
<u>Page 9</u>	Arbitrage
<u>Page 10</u>	Infos FFR / opération Le Coq Sportif
<u>Page 11</u>	Infos de la Ligue
<u>Page 12</u>	MO Chaponnay

<u>Page 13</u>	MO Clermont Fd
<u>Page 14</u>	MO Guilhaud Granges
<u>Page 15</u>	MO Montbonnot - Le CD38 recrute !
<u>Page 16</u>	
<u>Page 17</u>	
<u>Page 18</u>	
<u>Page 19</u>	



Toutes les MO sont ouvertes !

MO Chaponnay
Ouverture totale

MO Clermont Fd
Du 6 juillet au 10 juillet —> Ouverture de 14h à 18h30
A partir du 13 juillet —> Ouverture totale

MO Guilhaud Granges
Ouverture les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

MO Montbonnot
Ouverture totale



INFO CONGRÈS

150^e Assemblée Générale Ordinaire - 4 juillet 2020

Comment voter ?

Temps fort annuel de la FFR et des dirigeants de clubs, l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de fin de saison, incluant la présentation, débat et vote du budget, aura lieu le 04 juillet 2020, de manière dématérialisée, via web diffusion.

Assister à l'assemblée de façon virtuelle

Votre Club vous a désigné(e) pour le représenter à l'Assemblée de façon virtuelle, en utilisant votre smartphone, tablette ou ordinateur. Vous pourrez regarder la diffusion en direct, poser des questions par écrit et voter. Pour cela, allez à l'adresse fournie dans l'email de notre prestataire Lumi Technologies, envoyé le lundi 29 juin, depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur.

Vous avez besoin de la dernière version d'Internet Explorer (version 10 ou supérieure), Chrome, Safari, Edge ou Firefox. Assurez-vous que votre navigateur soit compatible, en effectuant un test de connexion à l'avance. Si vous avez le droit de voter, choisissez « J'ai un identifiant » et entrez votre identifiant et mot de passe.

L'accès à l'application sera ouvert à partir de 21 heures, le 3 juillet 2020, pour le vote et les questions. La retransmission de l'Assemblée Générale se fera le 4 juillet à 9h00.

Guide d'utilisation de la plateforme de vote

Voter

Le vote pour toutes les résolutions sera disponible à partir du 3 juillet à 21h00 jusqu'à la clôture des débats de l'Assemblée Générale le 4 juillet (heure prévisionnelle midi), heures de métropole. L'ouverture anticipée doit principalement permettre aux Clubs des DOM-TOM de participer aux votes sur des horaires conformes à leur décalage horaire.

- Ouvrez l'onglet des résolutions, il contient la liste des résolutions présentées à l'Assemblée Générale.
- Sélectionnez votre choix pour chaque résolution.
- Faites défiler la liste vers le bas.
- Vos choix apparaissent en Bleu avec la mention « Pour – Vote reçu »
- Le vote sera ouvert tout au long de l'Assemblée, vous pouvez donc changer votre choix.
- Pour changer votre vote, sélectionnez simplement un autre choix.
- Si vous souhaitez annuler votre vote, appuyez sur « Annuler ».
- Si la personne a exprimé son ou ses votes mais a quitté l'application au moment de la clôture de l'AGO, son ou ses votes seront bien pris en compte dans les résultats

Plus d'informations sur la navigation et pour poser des questions : [cliquer ICI](#)

ADMINISTRATIF

Formulaire de rassemblement d'associations / CANEVAS 2020/2021

Veuillez trouver ci-joint le formulaire d'engagement pour les rassemblements d'associations valable pour la saison 2020-2021, ainsi que le CANEVAS de rédaction correspondant.

[Convention rassemblement - Saison 2020-2021](#)

[Formulaire rassemblement associations 2020-2021](#)



AVIS HEBDOMADAIRE n° 1103

Publication des montants de l'indemnité de formation due en cas de mutation d'un joueur de la classe d'âge « moins de 14 ans », justifiant d'une sélection départementale au cours des deux dernières saisons.

[Avis Hebdomadaire 1103](#)



Evolution du processus de délivrance des licences - Saison 2020/2021

La F.F.R. a décidé de mettre en oeuvre la faculté offerte par la Loi et permettant aux associations sportives affiliées à une fédération sportive de délivrer, en son nom, des licences.

[2020.06.29 - Délivrance des licences par les clubs](#)

[2020.06.29 - Evolutions de la délivrance licences \(LR\)](#)

TOMBOLA
LIGUE AURA RUGBY

**+20 LOTS EXCEPTIONNELS
A GAGNER! ☆**

1er lot : une voiture !

BONY AUTOMOBILES **Sybelles .ski** **air d'Auvergne** **sport Kleron** **GILKERRY** **L'ENTREPOT DU BRICOLAGE** **SAMSE** **ROZZI**

Compte tenu de l'actualité et de la fermeture des Maisons de l'Ovalie, le tirage de la Tombola aura lieu lors de l'AG qui se tiendra le 29 août. Les MO sont ouvertes, vos carnets invendus sont à nous retourner avant le 31 juillet 2020.

Reprise de l'activité sportive

La pratique du Rugby est à nouveau possible sans restriction sanitaire depuis le 22 juin dernier, mais le respect impératif de 7 règles essentielles subsiste !

- Nomination du COVID Manager du Club en préalable à la reprise de l'activité Rugby
- Elaboration par le Club de son Plan de reprise (Cf. modèle proposé par la Ligue)
- Respect incontournable de l'étape 0 du dispositif FFR = autoévaluation de son état de santé par chaque pratiquant (Cf. support de questionnaire médical préalable à la reprise d'une activité sportive proposé par la Ligue)
- Tenue du listing de présence des pratiquants lors de chaque séance d'entraînement, à archiver
- Remontée hebdomadaire vers le COVID Manager départemental du nombre de séances et du nombre global de pratiquants par catégorie
- Délai IMPERATIF de 4 semaines d'entraînement avant l'organisation de matchs amicaux d'avant saison
- Période de coupure estivale : informer votre COVID Manager départemental de la date d'arrêt et de reprise des entraînements, en cas de coupure pendant la période estivale

A ce jour la reprise d'activité a été **EXEMPLAIRE au niveau des 50 % de Clubs de la Ligue AuRA qui ont relancé la pratique du Rugby** dans une ou plusieurs catégories !

Il faut que cette dynamique continue et s'amplifie pour aborder la prochaine saison dans des conditions optimales : l'image de notre Sport, de ses Clubs et de la FFR en sortira grandie !

Ce challenge requiert un engagement partagé et le sens de la responsabilité individuelle et collective de TOUS : Présidents de Clubs, Entraîneurs et Educateurs, Pratiquants.

Le réseau des COVID Managers départementaux est à l'entière disposition des Clubs pour les assister et les accompagner sur le terrain, leur fournir les éléments de la "boîte à outils" facilitant leur démarche et répondre à toutes leurs questions ou précisions utiles.

Liste et coordonnées des CM des CD

MERCI aux Clubs de veiller au respect des 7 règles essentielles ci-dessus rappelées : elles sont la garantie de retrouver le plaisir partagé du retour sur les terrains et de préparer sereinement le lancement de la saison 2020-2021, que nous attendons TOUS avec impatience !

Philippe NIOGRET – COVID Manager de la Ligue AuRA

Service National Universel : accueillir un volontaire dans votre association

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse a édité une plaquette présentant le SNU ainsi que les modalités d'accueil d'un jeune en mission d'intérêt général dans une association.

<http://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article1525>

Fonds pour le développement de la vie associative - FDVA 2020 : résultats des campagnes

Suite à la Commission Régionale Consultative du 4 juin et à la tenue des Collèges Départementaux des douze départements de la région, les résultats des campagnes 2020 du FDVA1 " Formation des Bénévoles " et du FDVA2 " Fonctionnement et Projets Innovants " sont désormais connus.

<http://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article1522>

Déconfinement Coronavirus : recommandations spécifiques Jeunesse

Vous trouverez ici des informations et recommandations spécifiques au champ Jeunesse de la DRDJCS : Service civique (Formation civique et citoyenne et reprise des recrutements), ACM (posture Vigipirate), Accueils collectifs de mineurs.

<http://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gouv.fr/spip.php?article1514>

Conseil d'administration extraordinaire de l'Agence nationale du sport

L'Agence Nationale du Sport tenait ce jeudi 25 juin un conseil d'administration extraordinaire en raison de la crise covid-19. A cette occasion, la ministre des Sports Roxana MARACINEANU a présenté une évaluation des aides publiques apportées par le Gouvernement pour soutenir le secteur sport. Elle a également annoncé avec le Président de l'Agence nationale du Sport, Jean CASTEX la création d'un nouveau fonds de soutien aux associations sportives.

<http://sports.gouv.fr/presse/article/conseil-d-administration-extraordinaire-de-l-agence-nationale-du-sport>

Ordonnance relative à l'adaptation, pour la saison 2019/2020, du régime applicable aux contrats des sportifs et entraîneurs professionnels salariés

La crise sanitaire a profondément déstabilisé le secteur du sport, conduisant notamment au report et à l'arrêt des compétitions et manifestations sportives, au titre de la saison sportive 2019-2020. Néanmoins, certaines de ces compétitions sportives vont se dérouler hors de la période initialement prévue et des clubs français ainsi que leurs joueurs et entraîneurs salariés y seront engagés.

<http://sports.gouv.fr/presse/article/ordonnance-relative-a-l-adaptation-pour-la-saison-2019-2020-du-regime>

L'impact du confinement sur l'économie du sport

<https://www.acteursdusport.fr/article/l-impact-du-confinement-sur-l-economie-du-sport.15416>

Coronavirus COVID-19 : relai des mesures à prendre par les employeurs et des dispositifs en soutien aux entreprises

Le CoSMoS relaie auprès de ses adhérents les informations et mesures énoncées par le Gouvernement face à la propagation du COVID-19 et en réponse aux difficultés rencontrées par les entreprises.

<http://cosmos.asso.fr/actu/coronavirus-covid-19-relai-des-mesures-prendre-par-17720>



Le jeune volontaire en Service Civique intervient en complément de l'action des bénévoles et/ou salariés de la structure sans s'y substituer.

Merci de bien lire les documents ci dessous avant de compléter le dossier de demande.

=> [Livret Présentation](#)

=> [Référentiel des Missions](#)

=> [Synthèse du Process](#)

=> [Guide du Tuteur](#)



**communication
complète
en cliquant ici**



Attention : le nombre de dossiers acceptés est limité par mois.

- Octobre 2020 : 21 dossiers
- Novembre 2020 : 16 dossiers
- Décembre 2020 : 25 dossiers

Il est donc important de rendre des dossiers complets, les demandes sont susceptibles d'être décalée d'un mois ou 2 en fonction du nombre de candidatures.

- Merci de ne déposer qu'un seul dossier par club. (Une communication vous sera envoyée début septembre si toutes les places disponibles ne sont pas pourvues)
- La priorité sera accordée aux clubs n'ayant pas disposé de service civique la saison dernière.
- La date d'arrivée du dossier complet & conforme sera celle prise en compte pour votre demande.
- Attention à la mission proposée, elle doit impérativement s'inscrire dans le cadre du service civique. Toutes ces missions sont déclinées dans le référentiel des missions.

Processus de retour des dossiers :

- Dossier complet à envoyer par mail à sandrine.batifoulier-dubois@ligueaura-ffr.fr
- Attendre la réception du message de conformité de votre dossier.
- L'original du dossier devra alors être envoyé, au moins 15 jours avant la date de début de mission, par lettre recommandée avec accusé de réception à :
Maison de l'Ovalie de Clermont Ferrand
131 rue Verlaine
63100 CLERMONT FERRAND

Plus de renseignements au 04 73 26 23 13 auprès de Sandrine Batifoulier Dubois.

Composition du dossier :

Contrat d'engagement

Modèle

Convention de mise à disposition

Modèle

Fiche de renseignements

Procuration

Page 5 Notification

Modèle



VOLONTAIRE MAJEUR		VOLONTAIRE MINEUR	
☐	Contrat d'engagement	☐	Contrat d'engagement (signé par le responsable légal)
☐	Convention de mise à disposition	☐	Convention de mise à disposition (signée par le responsable légal)
☐	Page 5 Notification* ⚠	☐	Page 5 Notification (signée par le responsable légal)
☐	Copie de la CNI du volontaire (ou passeport)	☐	Copie de la CNI du volontaire (ou passeport)
☐	Copie de la carte vitale	☐	Copie de la CNI du responsable légal
☐	RIB	☐	Copie du livret de famille (pages concernant les parents et l'enfant)
☐	Fiche de renseignements	☐	Copie de la carte vitale
☐	Lettre de motivation	☐	RIB
☐	CV	☐	Fiche de renseignements
☐	Certificat médical	☐	Lettre de motivation
☐	Calendrier des missions (juillet/août)	☐	CV
		☐	Certificat médical
		☐	Calendrier des missions (juillet/août)

FORMATION

CQP TECHNICIEN RUGBY À XV

Vous êtes entraîneur et vous souhaitez développer des compétences concernant le pilotage et le management d'un projet d'entraînement ?

L'Institut Régional Emploi Formation vous propose pour la deuxième saison consécutive la formation CQP Technicien de Rugby à XV.

Notre démarche de formation s'appuie sur les besoins des clubs à savoir, former des personnes capables de :

- Programmer et planifier une saison sportive
- Manager et fédérer staff et joueurs
- Décliner un projet de jeu en projet d'équipe
- Communiquer avec son environnement
- Construire et animer des séances d'entraînement en sécurité dans le cadre d'une démarche de performance sportive

Attention, date limite d'inscription : 7 Septembre 2020 !

Contact Administratif
Responsable Administratif
Eric LEMAIRE
Tel : 04 78 79 67 90
Mail : eric.lemaire@ligueaura-ffr.fr

Contact Sportif
Responsable pédagogique
Patrice FROMENT
Tel : 06 76 46 62 59
Mail : patrice.froment@ffr.fr

Plaquette CQP

Dossier d'inscription CQP

2020/2021 DEJEPS RUGBY à XV

DEJEPS proposé par la Ligue AuRA sur le secteur de Clermont Ferrand (63) pour la saison prochaine :

Inscription : avant le 03 août 2020

Épreuves de sélection : le 31 août 2020

Début de formation : le 28 septembre 2020

Fin de formation : le 24 septembre 2021

[PLAQUETTE](#)

[DOSSIER D'INSCRIPTION](#)

ARBITRAGE

BULLETIN DES OFFICIELS DE MATCHS

Retrouvez chaque semaine le bulletin d'informations des officiels de match de la Ligue AuRA avec les désignations des officiels de match de la Ligue AuRA, des reportages sur la vie des officiels de match, des informations de la FFR et de la Direction Nationale de l'Arbitrage, etc ...

Le dernier bulletin mis en ligne est le :

28. BULLETIN N°28 du 26 mars 2020 

Tous les bulletins sont disponibles sur le site de la Ligue. Pour y accéder : <https://ligueaura.ffr.fr/s-engager/arbitrer/bulletin-offdematch>



  **La Ligue AuRA recrute...** 

Jérôme Garces **1er Arbitre Français**
d'une Finale de Coupe du Monde...

**ET DEMAIN...
POURQUOI PAS TOI ?**

Contact/Recrutement
Tel : 0685323241
mail : jeuxarbitrer@ffr.fr

 www.ligueaura.ffr.fr  **LIGUE RÉGIONALE
AUVERGNE
RHONE-ALPES** 

COMMUNICATION OFFICIELLE FFR

- [2020.06.29 - Délivrance des licences par les clubs](#)
- [2020.06.29 - Evolutions de la délivrance licences \(LR\)](#)
- [CPFFR SERVICE CIVIQUE300620](#)
- [CPPARIS SEVENS ANNULE300620](#)
- [F7M - GROUPE STAGE CNR 2906 au 307](#)
- [FFRCD03072020](#)
- [PRESENTATIONESPOIRS2020-21](#)



PROGRAMME DE SOUTIEN AU RUGBY AMATEUR AVEC LE COQ SPORTIF

En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, la FFR et Le Coq Sportif adaptent le programme à destination des clubs amateurs et proposent une prolongation de l'opération.

Les clubs éligibles sur la saison 2019-2020 pourront finaliser leurs commandes jusqu'au vendredi 13 novembre 2020 auprès de leur distributeur agréé.

Toutefois, nous invitons les clubs à entreprendre leurs démarches et valider leurs commandes d'ici le 30 août 2020 afin de faciliter la reprise progressive du programme.

[Toutes les infos](#)



agenda

-AG FFR samedi 4 juillet

-Bureau Directeur : mercredi 8 juillet de 18h30 à 20h30 en Visio Conférence

-Assemblée Générale Ligue : samedi 29 août à 10 h

Pendant toute la période de crise sanitaire et de confinement, les diverses réunions sont organisées par visioconférences :

-Réunions hebdomadaires, groupe de travail avec le Président chaque lundi

-Cellule de crise avec élus du Bureau et CSE en cas de nécessité

-Réunions hebdomadaires avec les Référents Administratifs, maintenus en activité réduite.

-Réunions régulières de l'Equipe Technique Régionale avec le D.T.L. et les Cadres maintenus en activité complète ou réduite.

-Réunions de concertation Ligue avec les Comités Départementaux

PUBLICATIONS OFFICIELLES

PV du Comité Directeur du 2020 06 13



-MAISON DE L'OVALIE- CHAPONNAY

-MAISON DE L'OVALIE- CLERMONT-FD

Du 6 juillet au 10 juillet —> Ouverture de 14h à 18h30

A partir du 13 juillet —> Ouverture totale

-MAISON DE L'OVALIE- GUILHERAND-GRANGES

Ouverture les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

-MAISON DE L'OVALIE- MONTBONNOT

RECRUTEMENT CD38

Le CD38 Rugby recrute deux Conseillers Techniques Départementaux.

Veuillez trouver ci-joint la fiche de poste.

Les candidatures avec CV et lettre de motivation doivent être adressées avant le 30 juin 2020 :

a) par courrier :

CD38 Rugby
Maison de l'Ovalie
150, allée du Prè de l'Eau
38330 Montbonnot Saint Martin

b) ou par internet à :

cd38rugby@orange.fr

Fiche de poste

